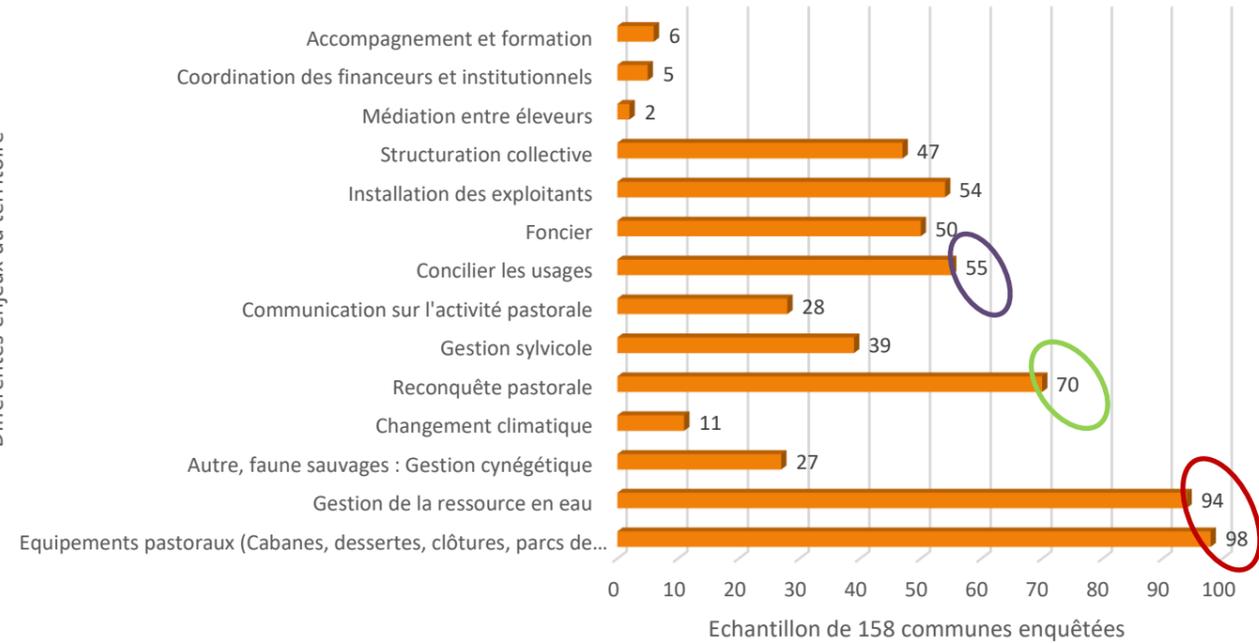




Des besoins et enjeux sur le Livradois-Forez

Différents enjeux du territoire



Différents enjeux et besoins ont été exprimés par les personnes ressources lors de l'enquête pastorale sur les communes du Livradois-Forez.

Les enjeux principaux concernent l'amélioration et la mise en place **d'équipements pastoraux**, pouvant faciliter et optimiser la gestion du pâturage (clôtures, parcs de contention, pistes d'accès, ...), ainsi que la **gestion et l'optimisation de la ressource en eau**, afin de maintenir et préserver cette ressource prioritaire pour l'activité pastorale. Un soutien à l'investissement sera proposé dans le Plan pastoral territorial.

L'enjeu de **reconquête pastorale** est également exprimé, avec près de 2 000 ha de surfaces pastorales non exploitées recensés, souvent pour cause de fermeture du milieu, de difficulté d'accès, de manque d'eau, Le Plan pastoral territorial pourra proposer des actions de reconquête sur certains secteurs.

Il ressort aussi un enjeu de **conciliation des usages** entre les activités agricoles, les activités touristiques de pleine nature ou encore la gestion sylvicole et cynégétique. Le Plan pastoral territorial pourra proposer des solutions pour encourager le partage de l'espace.

Pour aller plus loin : <https://enquete-pastorale.inrae.fr/>

L'enquête pastorale a été réalisée par :



...avec le :



...et la coopération des partenaires techniques :



Soutien financier :

du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention attributive de subvention entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération des Estives Collectives d'Auvergne : Auvergne Estives.



Avec la collaboration des personnes ressources enquêtées sur les différents territoires.

Crédits photo : ©Auvergne Estives et ©PNRLF

Enquête pastorale 2021/2022



LE DOMAINE PASTORAL DU LIVRADOIS-FOREZ à travers l'enquête pastorale 2021-2022



Un recensement des surfaces pastorales du Livradois-Forez

Le « pastoralisme » exprime toute la diversité des systèmes d'élevage mobilisant les ressources spontanées issues de milieux naturels ou semi-naturels. À l'échelle du Parc naturel régional Livradois-Forez, ces systèmes agropastoraux sont très diversifiés, du fait des contextes géomorphologiques et pédoclimatiques, de leurs histoires et de leurs dynamiques de développement : élevages bovins/ovins allaitants ou lait, élevages caprins lait, élevages équins et asins, entretiennent et façonnent le territoire.

Des zones de pâturage aux estives, les surfaces pastorales mises en valeur sont extrêmement diverses. Outre leur fonction d'alimentation des troupeaux au pâturage, elles font l'objet de nombreux enjeux auxquels les activités pastorales permettent de répondre : maintien de paysages ouverts et diversifiés, gestion de milieux naturels et d'habitats d'espèces remarquables, protection de la ressource en eau, ...

Le recensement des surfaces pastorales sur les communes du Livradois-Forez, grâce à l'outil enquête pastorale et à la rencontre d'éleveurs et d'élus locaux, permet un état des lieux de ces surfaces (estives et zones de pâturage) et de leurs modes de gestion. Il autorise ainsi une lecture des évolutions et des enjeux qui les caractérisent, base d'une réflexion pour la mise en place d'un soutien politique et financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes via le Plan Pastoral Territorial.

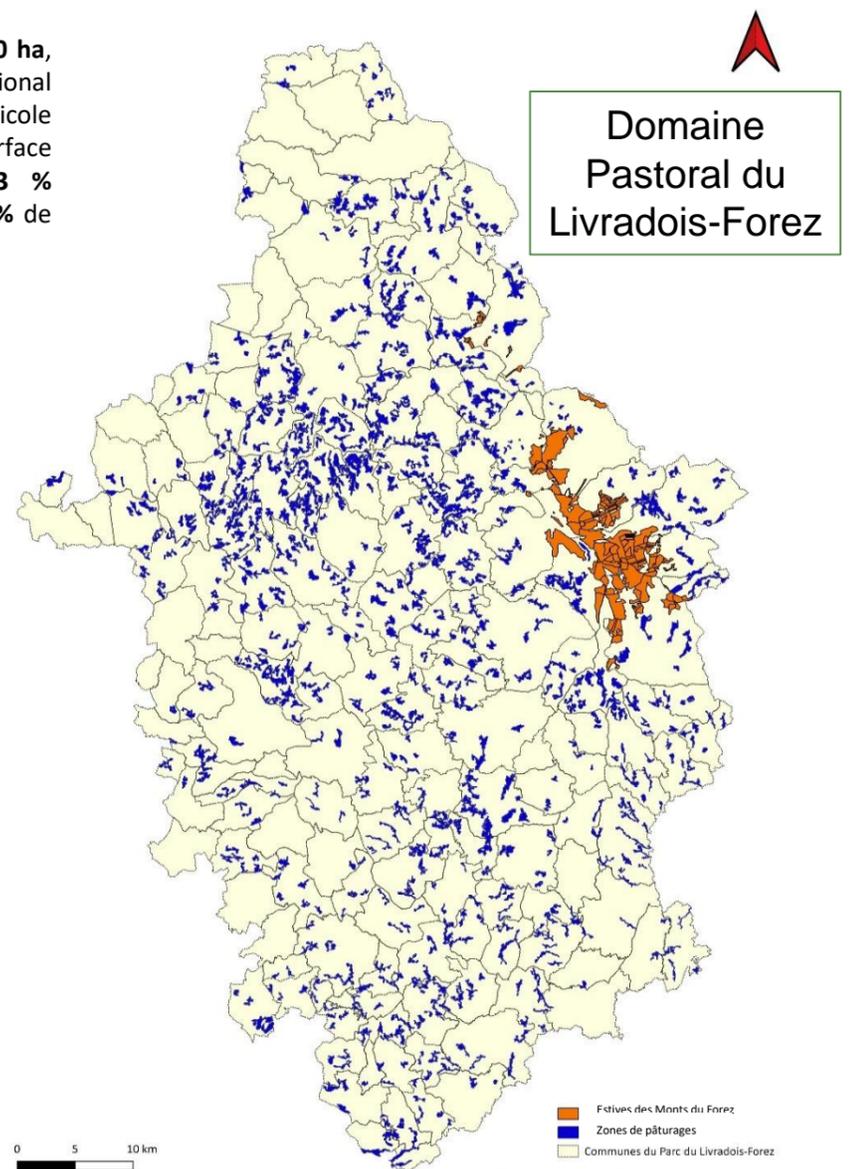
Les analyses proposées dans ce document s'appuient sur les résultats de l'enquête pastorale 2021/2022

La surface pastorale recensée est de **26 700 ha**, soit **8%** de la surface du Parc naturel régional Livradois-Forez et **27 %** de la surface agricole utile des **181 communes** enquêtées. La surface pastorale recensée est composée à **23 %** d'estives (sur les Monts du Forez) et à **77 %** de zones pâturées.

Pour l'enquête pastorale 2021-2022, les surfaces recensées sont celles présentant une ressource pastorale spontanée herbacée, arbustive et/ou arborée, valorisée exclusivement par le pâturage des troupeaux. Sur la base de cette définition, sont distinguées :

Les Estives des Monts du Forez, se caractérisent par l'accueil de troupeaux durant l'été sur les hautes Chaumes du Forez, elles sont valorisées par un gestionnaire sur un minimum de 10 hectares.

Les zones de pâturage, souvent plus basses en altitude, peuvent à l'inverse accueillir des animaux en fonction de la ressource fourragère sur les périodes printanière, estivale et automnale. Elles sont valorisées par plusieurs gestionnaires sur un minimum de 10 hectares.



Un domaine pastoral du Livradois-Forez de 26 700 ha, réparti entre :

Estives des Mont du Forez

- 6 180 ha
- 92 entités
- 300 ha en moyenne pour les estives collectives contre 43 ha environ pour des estives individuelles.

Zones de pâturage

- 20 735 ha
- 725 entités
- Des zones de pâturage de 28 ha en moyenne.

Une part importante de propriétés publiques en estives et privées en zones de pâturage

Les estives sont à la fois des biens :

- **publics** (biens de section, propriétés communales, ...) pour 54%
- **privés** pour 46%

Les zones de pâturage sont principalement des biens :

- **privés** pour 96%
- **publics** (bien de section, communes, état, collectivités territoriales, etc.) pour 4%

Des outils de gestion collective à développer

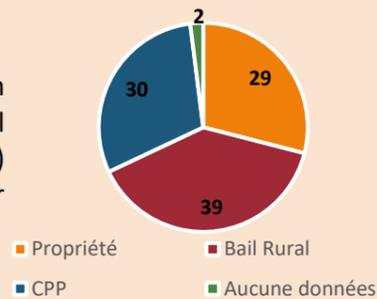
10 % des surfaces en unités pastorales sont gérées par des collectifs pastoraux

Le Groupement Pastoral (GP), l'Association Foncière Pastorale (AFP) et la Convention pluriannuelle de pâturage (CPP), sont les trois outils de structuration institués par la Loi pastorale de 1972 :

- Un GP est une structure d'exploitation collective, qui réunit les éleveurs choisissant une gestion commune de leurs troupeaux.
- Une AFP permet de fédérer les propriétaires fonciers.
- D'une durée de 5 ans minimum, une CPP est une forme de contrat qui garantit la pérennité d'une gestion pastorale.

Les zones de pâturage sont gérées de façon individuelle

98 % des exploitations sur les estives ont un mode de faire-valoir **sécurisé** par un écrit (bail rural, convention pluriannuelle de pâturage) ou exploitent en propriété, faisant reculer d'autant les formes précaires !



93 % des exploitations sur les surfaces pastorales ont un mode de faire-valoir **sécurisé** par un bail rural, ou exploitent en propriété, faisant reculer d'autant les formes précaires !

45 345 animaux pâturent les espaces pastoraux du Livradois-Forez

ce qui équivaut à plus de 25 650 UGB (Unités Gros Bétail)

Sur les **estives**
4 735 UGB



Des **rares locales** :

- Bovins** : Ferrandaise
- Ovins** : Rava, Bizet.
- Caprins** : Chèvre du Massif Central
- Equins** : Cheval d'Auvergne

Temps d'estive moyen : **120 jours** (de mi-Mai à mi-October)

Visite à l'estive des éleveurs : majoritairement hebdomadaire à 64%

Sur les **zones de pâturage**
20 915 UGB



Effectifs moyens, qui peuvent être bien plus importants aux intersaisons

Provenance des troupeaux en estives

42% des troupeaux viennent de la **commune**

48 % des troupeaux viennent du **département**

10% des troupeaux viennent de **l'extérieur du département**

Les estives : un lieu de travail

152 éleveurs utilisent les **estives des Monts du Forez** :

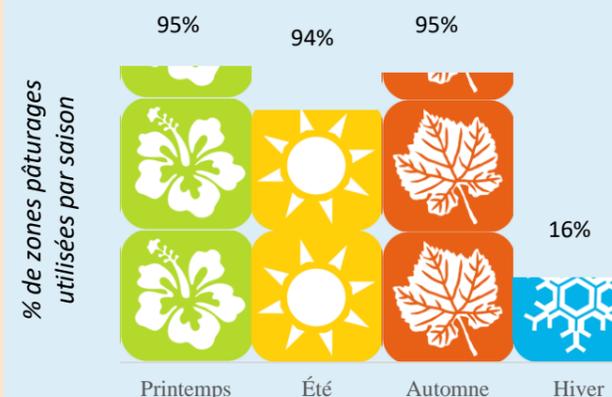
78 éleveurs le font de manière individuelle et **74 éleveurs** les utilisent dans un cadre collectif. Ces derniers recrutent en commun 4 bergers salariés.



©Jasserie Hautes Chaumes du Forez PNRIF PERRET

Saison d'utilisation des zones de pâturage

Des **zones de pâturage** utilisées sur toute la saison du printemps à l'automne, mais aussi parfois l'hiver.



Milieus des zones de pâturage

Des **zones de pâturage** diversifiées : majoritairement des surfaces en herbe sur tout le territoire.

